

# COMPTE-RENDU DE LA 1<sup>ère</sup> REUNION DE CREATION DU C.L.V.A.

DU SAMEDI 28 FEVRIER 2015 à 10H

à la Salle du conseil municipal.

\*\*\*\*\*

## **ETAIENT PRESENTS :**

Mr Julien FURY (SANS PISTONS) et Mr Emilien BEAUX, Adjoints au Maire,  
Mme DA SILVA Stéphanie, Mme Isabelle CREUSAT-BISCH, Mr Sylvain FRATTINI, conseillers municipaux,  
M. MUNSCH René, Directeur des Services Techniques,  
Mme Françoise GLE (Association Familiale), Mme Arlette MARTIN (TELETHON), Mme Renée DIDELOT (JGE et Amicale des Résidents de la Maison de Retraite), Mme Marianne MARTIN (CLASSE 85), Mme Marie-José MOREL et Mr Christophe PREVOT (Association d'Archéologie et d'Histoire d'Eloyes), Mme Nathalie REMION (YOGAIEMENT VOSGES), Mme Clara DE CARVALHO et Mme Axelle GUILLOT (LES PAS DU TAO), Mme Corinne VUILLEMIN (AMICALE PERSONNEL COMMUNAL), Mme Madeleine BELGERI (TENNIS CLUB), Mme Marie BAUBY (VERRES SOLIDAIRES), M. Julien MULLER (NEW SYMPHONY), M. Jean-Paul PAULY (PETANQUE CLUB), M. BELGERI Claude (SKI CLUB), M. LAGARDE Damien (AAPPMA), M. Maurice HOUOT (AINES RURAUX), M. Jean-Paul WIECZOREK (CLUB PHILATELIQUE), M. Yannick SAUFFROY et M. David DOUSSET (TENNIS DE TABLE), M. Claude KUENEMANN (AFN), M. Alain SCHILLINGER (LEO LAGRANGE), M. Patrick PERNEY et M. Emmanuel LAGARDE (FCE), M. Victor SONTOT (GRIMPONS), M. René BALZINGER et M. Dominique CUNY (BILLARD CLUB), M. Raphael PLANSON (SOLATINA DANSE), M. Alain GERMAIN (DONNEURS DE SANG), M. Denis CADET et M. LORENZINI Guillaume (CHASSE FOSSARD),  
Présidents ou représentants d'associations (soit 28 associations sur 40).

## **ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES**

M. André JACQUEMIN, Maire  
M. Jean-Philippe CLERC, Mme Françoise GERARD, Mme Marie France GASPARD, adjoints au Maire,  
Mme Pascale DIDELOT, conseillère municipale,  
Mme LEBAS, de l'association du Foyer Socio-éducatif du Collège d'Eloyes.

## **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mr Julien FURY, qui sur autorisation de l'assemblée présente a procédé à l'enregistrement numérique de la réunion afin d'en établir par la suite le compte rendu.

\*\*\*\*\*

Monsieur Julien FURY ouvre la séance avec l'ordre du jour à 10H05.

## **I – ACCUEIL ET TOUR DE TABLE**

Monsieur Julien FURY remercie les associations et les membres de la commission communale présents de leurs participations à cette 1<sup>ère</sup> réunion de création du Conseil Local de la Vie Associative (CLVA). Il précise que cette réunion permet avant tout de donner son avis et de faire des propositions sur la vie associative de la commune. Ce CLVA est la concrétisation d'un des engagements de cette équipe municipale.

Monsieur Julien FURY fait part des excusés du jour et propose que chaque participant puisse se présenter rapidement.

## **II – PRESENTATION ET CREATION DU CLVA**

M. Julien FURY présente un schéma du CLVA (joint dans le dossier), ainsi qu'une ébauche de la future charte qui sera présentée et délibérée en conseil municipal.  
Celle-ci pourra être ensuite signée par les Présidents d'Associations qui souhaitent s'investir et participer régulièrement à ce CLVA. Il rappelle d'autre part que cette démarche s'inscrit dans une volonté de démocratie participative de la part de l'équipe municipale.

M. Julien FURY informe que ce CLVA est créé dans le cadre d'un article du Code général des Collectivités territoriales (il est fait lecture de cet article du code à l'assemblée) qui précise les modalités d'existence et de légitimité de ce conseil consultatif pour les décisions prises ensuite par le conseil municipal. Trois réunions seront organisées chaque année (1 par trimestre).

Des questions d'ordre général sur la vie associative de la commune y seront abordées et des propositions pourront être faites au conseil municipal. Des informations et des actions de formations pourront également être envisagées. Il est fait lecture de l'ébauche de la charte du CLVA.

Mr MUNSCH, directeur des services techniques, intervient pour représenter à nouveau un projet de mise en place d'une formation PSC1 (secourisme / ancien AFPS), d'environ une dizaine d'heures, à destination de toutes les associations d'Eloyes et prise en charge par la commune dans son intégralité. Il est distribué à chaque personne présente un document de pré-inscription. En fonction des réponses, les détails logistiques de cette formation seront précisés, ainsi que le nombre de places disponibles. Elle devrait avoir lieu à l'automne 2015. Un courrier sera adressé aux associations non représentées aujourd'hui. Il est précisé qu'en fonction du nombre de demandes plusieurs sessions pourront être organisées et que par la suite des stages de remise à niveau réguliers seront prévus.

M. Julien FURY aborde le sujet des subventions communales en expliquant les principes de base mis en place à Eloyes pour 2015. Il propose que des critères d'attribution soient discutés en CLVA en toute transparence pour les prochaines années. Il rappelle que le budget global des subventions aux associations pour 2015 n'a pas baissé et qu'il a même été augmenté. (Inflation prévue pour 2015 de +0,6%).

M. Julien FURY en profite pour parler tout de suite du projet d'édition d'un guide des activités associatives à la rentrée de septembre (sujet prévu dans les affaires diverses). Sur la base d'une page par association, il sera distribué à tous les élèves des écoles ou à tous les foyers loyas, (reste à définir). Ce point sera abordé plus en détails à la prochaine réunion du CLVA courant juin.

D'autres sujets comme la mise à disposition d'un fonds documentaire, de revues concernant la vie associative, d'une mallette associative sur le fonctionnement des associations sont présentés.

Il précise que la Municipalité souhaite qu'une majorité d'associations participe à des événements d'importances pour l'animation de la commune, par exemple la fête de la musique (ce qui est déjà le cas pour certaines) ou le 15 août (fête du village) qui doit être pérennisé et même développé. Une manière aussi de se retrouver tous ensemble sur un ou deux événements.

M. Julien FURY présente le projet de création d'une journée des associations et non un forum des associations. L'idée serait de mettre en place un challenge inter-associations sur l'après-midi (dans l'esprit du tournoi inter-associations de pétanque) et pour finir organiser une soirée à l'espace culturel avec repas, suivi de remise de récompenses et animations. Tout cela restant à définir avec le CLVA. Il pourrait avoir lieu à l'automne prochain.

Les nouvelles modalités de mise en place du calendrier des fêtes et des manifestations sont présentées. Le calendrier débutera au 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 31 août de chaque année.

La parole est donnée à l'assemblée pour des questions éventuelles sur la présentation du CLVA.

Mr Raphael PLANSON, Président de l'association SOLATINA, demande si au-delà du guide des activités associatives, les éléments présentés apparaîtront sur le site internet de la commune.

Mr Sylvain FRATTINI, conseiller municipal, présente le projet du nouveau site internet de la commune qui devrait être mis en ligne début juillet prochain. Un onglet unique à la vie associative sera en ligne avec toute l'arborescence présentée lors de la réunion du 4 octobre dernier, Un sous-onglet concernera le CLVA. Le guide des activités sera également mis en lien au format PDF.

Mr Patrick PERNEY, Président du FCE, demande si les liens des sites propres aux associations pourront également apparaître sur le site de la commune.

Mr Sylvain FRATTINI informe qu'une page spéciale avec les liens des sites associatifs pourra être créée. Ce nouveau site étant facilement modifiable à tous moments et par plusieurs personnes des services municipaux et les élus. Le choix sera fait d'un site dynamique, abordable techniquement et avec un coût raisonnable.

Pour finir la présentation du CLVA, Mr Julien FURY demande aux présidents d'associations de se mobiliser pour participer à la vie du CLVA ou de se faire représenter.

### **III – PRESENTATION DU BATIMENT DE LA MDA.**

Mr et Mme GEZZA, architectes du projet, empêchés de dernière minute pour présenter le concept de la MDA, M. Julien FURY, lui-même projette les plans et les affectations des salles.

Il expose que ce bâtiment, maintenant terminé, est classé Bâtiment Basse Consommation (BBC) et à Haute Qualité Environnementale (HQE). Ce qui signifie en résumé qu'il est étanche à l'air extérieur avec un système de renouvellement interne, qu'il possède une isolation renforcée, qu'ont été utilisés des matériaux non nocifs dans sa construction et qu'il permettra une bonne maîtrise des dépenses d'énergies. Tout cela engendre une attention toute particulière des associations utilisatrices à respecter les consignes d'usages.

Mr Fabien RICHARD, d'ENERGIE CLUB, demande si les associations qui le souhaitent pourraient mettre leur siège social à l'adresse de la MDA et quelle serait les modalités pour la réception du courrier.

M. Julien FURY précise que chaque association peut décider en assemblée générale du changement de l'adresse de leur siège social, mais la MDA peut être ce lieu support. En fonction des demandes, le système de boîtes aux lettres sera étudié.

Il est précisé également que le sujet d'accès à internet pour les associations à l'intérieur du bâtiment sera soumis à l'étude de la Municipalité.

Mr MUNSCH précise qu'à l'intérieur du bâtiment les téléphones portables passent très mal. Une prochaine loi devrait même voir le jour concernant la non diffusion des ondes à l'intérieur des bâtiments publics.

Il précise également que pour accrocher des éléments aux murs intérieurs de la MDA, des petites chevilles devront être utilisées (ou chevilles spéciales placo) afin de ne pas percer la membrane se trouvant derrière la laine de verre.

Mr Julien FURY, informe les associations qu'un photocopieur sera mis à leur disposition à la MDA (les modalités d'utilisation restent à définir).

Un plan des salles avec placards sera distribué aux associations pour en permettre leur réservation. Mr Claude BELGERI, Président du SKI CLUB, demande s'il sera possible d'avoir une clé de ses placards en permanence. La réponse est affirmative, il est également précisé qu'il y aura possibilité d'avoir une clé de la MDA et de leur salle respective en permanence.

Le système de réservation des salles mutualisables se fera comme auparavant auprès des services administratifs.

Mme Françoise GLE, de l'association familiale, demande si une association pourra avoir plusieurs clés d'une même salle si elle a plusieurs activités dans cette même salle.

Mr MUNSCH répond que oui mais que la fabrication des clés se fera de manière groupée pour éviter un surcoût de leurs fabrication car ce sont des clés de sécurité. Il faudra donc que tous les utilisateurs de la MDA fassent part de leurs besoins. Un document de remise de clé(s) à l'association, nominatif, lui sera mis à la signature.

Mr Julien FURY rappelle les obligations de chaque association pour tous les bâtiments communaux en termes de nettoyage, de rangement et de fermeture avant de quitter les locaux utilisés. Pour les sous-sols, pour l'instant rien n'est aménagé. Des box grillagés sont prévus dans toutes les pièces (il est fait état de ce qui est prévu sur les plans) mais comme rien n'est fixé il est toujours temps de modifier en fonction des besoins. Seul le problème des 2 pièces dont le sol est resté en terre battue reste à solutionner. Visite prévue en fin de matinée.

### **IV – AFFAIRES DIVERSES**

M. Julien FURY résume le principe de la fête des voisins, dispositif national, dont la municipalité sera partenaire cette année 2015. Du matériel sera mis à disposition pour les quartiers qui souhaitent l'organiser (gobelets, affiches, t-shirts, nappes, etc...). Des affiches seront mises en place.

Il informe, que cette année la fête de la musique aura lieu le samedi 20 juin 2015, une réunion de préparation est prévue prochainement. Toutes les associations peuvent y participer.

Concernant les feux d'artifices du 13 juillet, ils se dérouleront cette année un peu différemment puisqu'un son et lumière avec pyrotechnie sont prévus place du Commandant HUMBEL devant l'espace culturel.

Il précise qu'exceptionnellement pour cette année la buvette est attribuée d'office à l'amicale des sapeurs-pompiers afin de compenser leur participation habituelle à la préparation des tirs qu'ils n'auront pas à faire cette année.

Mr Julien FURY présente le CUBE SPORTIF, matériels de sport mis à disposition des associations, des centres aérés et des écoles. Un document de réservation est disponible en mairie. D'autres matériels pourront par la suite être achetés par la mairie et mutualisés entre associations.

Mr Julien FURY expose l'avant projet d'acquisition de 2 minibus 8 places (permis VL) pour la vie associative, en partenariat avec le FCE, qui pourrait être prévu en fin d'année. Une fiche projet sera envoyée pour que chacun puisse y réfléchir. Le conseil municipal se positionnera également sur ce projet. Les objectifs de ce projet sont multiples. Ce projet n'est conditionné de toute façon que par l'obtention des subventions.

L'assemblée du CLVA semble très intéressée par ce projet à l'unanimité et donne son accord pour que le travail sur ce projet puisse continuer.

### **V – QUESTIONS DIVERSES**

Mr Claude BELGERI rappelle que le SKI CLUB d'ELOYES met à disposition son refuge du Rouge Gazon pour toutes les associations qui le souhaitent.

Pas d'autres questions ou informations diverses.

M. Julien FURY lève la séance à 11h45 et propose à l'assemblée la visite de la MDA.

Un verre de l'amitié est offert dans une des salles.

La prochaine réunion du CLVA, aura lieu en juin.